



*Syndicat National des  
Cadres A*

## **CGC Finances Publiques et SNC CGC**

86/92 Allée de Bercy  
Bâtiment Turgot  
Télédoc 909

75572 PARIS CEDEX 12

Tél. : 01.53.18.01.73 – 00.69 - 04.58

Sites : [www.cgc-dgfip.info](http://www.cgc-dgfip.info) / [www.snc-dgfip.info](http://www.snc-dgfip.info)

Adresses mail : [cgc-dgfip.bn@dgfip.finances.gouv.fr](mailto:cgc-dgfip.bn@dgfip.finances.gouv.fr)

[snc-cgc-dgfip.bn@dgfip.finances.gouv.fr](mailto:snc-cgc-dgfip.bn@dgfip.finances.gouv.fr)



*Syndicat National  
des Contrôleurs*

### **LE LIEN CGC**

## **Audioconférence du 27 mars avec les ministres – MEF**

La réunion a été tenue en présence des ministres Gérald DARMANIN et Olivier DUSSOPT, de la Secrétaire générale adjointe Mylène ORANGE-LEBOUTIN et de l'ensemble des organisations syndicales. Participants pour la fédération CFE-CGC et CGC DGFIP : Françoise DUPONT et Gilles BREWEE.

#### **1/ VOLET RH**

**Statistiques au 26/03** : 83,4% des agents des MEF sont à leur domicile (soit environ 106 000 agents), 39% sont en ASA garde d'enfants, 23 % en télétravail, 15,3% sont en présentiel (PCA) et moins de 1% (soit 1607 agents) sont malades (testés ou non). Ventilation pour les principales directions :

- **DGFIP** : 81 000 agents à domicile dont 1/3 télétravail, 16 527 en présentiel et 1 165 malades
- **Douane** : 13 610 agents à domicile, 1 490 en présentiel, 900 en quarantaine et 248 malades

**Congés** : Suite aux dispositions de loi adoptées le week-end dernier pour le secteur privé, les ministres étudient un dispositif similaire pour la Fonction publique (régime des congés, jours de congés obligatoires pendant la période de confinement,...). La consigne étant un traitement égalitaire pour chaque agent de l'Etat (en confinement sans télétravail), un dispositif interministériel est en cours d'élaboration.

Sur ce sujet, Olivier Dussopt a souligné que les agents en garde d'enfants ou confinés sans possibilité de télétravail ont une position plus favorable – payés 100% - que les salariés du privé mis en chômage partiel (payés à 85%)....

**Quatorzaine** : S'agissant du retour ou de la prolongation de la « quatorzaine » d'un agent ayant été un contact direct avec une personne malade du covid, le sujet va être retravaillé pour une meilleure harmonisation entre ministères et directions, en liaison avec les Autorités de santé (ARS), la doctrine évoluant.

**Livraison des masques** : le MEF, et notamment le SG et la DAE ont fait diligence grâce à l'assouplissement des normes. Néanmoins il est trop tôt pour connaître la date de leur livraison dans les services car il faut procéder à la réception depuis l'étranger, à la gestion du stock et à l'attribution finale...

**Jour de carence** : Suspendu à compter du 24/03. La demande par l'ensemble des syndicats d'une disposition réglementaire rétroactive au 16/03 a été écartée. Elle serait entachée d'irrégularité...

**Frais de repas** : quand c'est possible, un panier repas est livré aux agents en présentiel. Les syndicats réclament la prise en charge en frais de mission à défaut de solution sur place. Une réponse sera apportée sur ce point en début de semaine prochaine au plan interministériel.

**Demi-traitement** : l'administration n'a pas tous les éléments de réponse concernant les agents placés dans cette situation. Pour les agents en attente de renouvellement, la procédure est suspendue mais ils seront rémunérés. S'agissant des liaisons avec les mutuelles, la question doit être étudiée.

**Tripode de Nantes** : Les personnels du Tripode (immeuble présentant de l'amiante) étant suivis depuis de nombreuses années par les médecins de prévention, il n'y a pas lieu de considérer l'ensemble des agents comme personnes fragiles, mais uniquement ceux identifiés en tant que tels par lesdits médecins.

**Contractuels** : les personnels dont le contrat arrive à échéance seront rémunérés par le versement d'un acompte de 1 000 €. Idem pour les personnels recrutés à compter d'avril. Pour les agents recrutés pour une mission de courte durée dont le contrat est échu, leur situation sera examinée au cas par cas avec humanité et discernement.

**Services civiques** : les signataires continuent à en bénéficier.

## **2/ LES MISSIONS**

**Campagne IR** : Le premier choix a été de retarder l'envoi du mail d'annonce sur la déclaration automatique prévu le 25/03 jusqu'au lancement effectif de la campagne le 9 avril prochain. Le retard de la campagne IR a des avantages et des inconvénients.

Avantages car beaucoup de contribuables n'ont pas les éléments pour remplir leur déclaration car éloignés de leur résidence habituelle et parce que l'on ne dispose pas actuellement des moyens physiques d'accueil en toute sécurité.

Inconvénients car si l'impôt est retardé, cela aura des incidences pour les contribuables. En effet le taux du PAS doit être remis à jour en septembre. De plus, de nombreux contribuables auront besoin des avis d'imposition pour bénéficier d'aides sociales ou effectuer des démarches administratives.

Le ministre avance aussi qu'il y a un réel problème à communiquer sur l'IR au moment où la communication ne porte que sur le nombre élevé de personnes décédées quotidiennement...

De ce fait il indique que l'on dispose d'un peu de temps d'ici le 09/04, et qu'il reviendra sur la question lors de la prochaine audioconférence prévue en milieu de semaine prochaine.

**Fermeture des aéroports** : Le ministre a eu un entretien hier avec ADP et il attend le retour de la DG des Douanes Isabelle BRAUN-LEMAIRE concernant les conséquences induites sur les agents.

## **3/ POINTS DIVERS**

**Rotation des équipes en présentiel** : c'est un sujet directionnel, qui doit être traité en fonction des métiers des équipes et des PCA établis.

**Nettoyage des locaux** : là encore, cette question concerne les directions.

**Situation des stagiaires** : les modalités de leur titularisation sont en cours d'étude

Le ministre Gérald Darmanin a indiqué qu'avec **40 000 agents DGFIP en activité**, soit en présentiel, soit en télétravail, il n'y a pas beaucoup de ministères pour s'enorgueillir d'un tel taux, hormis celui de l'Intérieur. **Il a salué l'engagement des fonctionnaires** pour cette mission prioritaire et régalienne...

Les ministres n'ont par contre pas répondu, pour l'instant, aux demandes des syndicats concernant **l'indemnisation des heures supplémentaires** (à l'instar de ce qui est prévu dans le privé) et à la question plus globale de la rémunération des agents en présentiel du fait du PCA.

**A suivre...**